

# Le p'tit placéen

Bulletin municipal n°29 - Édition Printemps/Été-2015



**C**hères Placéennes, chers Placéens,  
Le 23 mai prochain, la mairie sera transférée dans la salle de l'ancienne école.

En effet, la loi impose à chaque collectivité territoriale de rendre les locaux publics accessibles aux personnes à mobilité réduite. Chaque commune est ainsi contrainte, avant septembre 2015, de proposer un agenda d'accessibilité qui vise à établir un plan d'action. La topographie des locaux actuels de la mairie rendait les travaux d'aménagement quasiment impossibles pour être conforme à la loi.

**EDITO**

C'est pourquoi le choix de construire sur le site de l'ancienne école une salle permettant l'accueil du public et une seconde destinée au conseil, a été retenu. Ce projet aujourd'hui bien avancé, permettra à terme de disposer d'un seul site communal, qui regroupera le secrétariat de mairie, la salle de conseil et l'ancienne salle de classe qui restera une salle d'activité. Nous espérons vous accueillir dans ces nouveaux locaux, à l'automne 2016.

Le Maire  
Frédéric Reigney

## Barbecues : attention aux brûlures

**P**incipales règles de sécurité : Poser le barbecue sur un endroit stable et dur, dégagé, avec au moins 1,50 m d'espace autour et loin de toute source inflammable (arbre, feuillage), toujours utiliser des produits portant la norme CE ou NF, ne pas allumer les barbecues à bois ou à charbon de bois avec de l'alcool à brûler ou de l'essence, garder un seau d'eau, de sable ou un extincteur à proximité, utiliser un tablier et

des maniques (pas en matière synthétique) et surtout ne pas porter de vêtements amples. Enfin, ne laissez jamais un barbecue sans surveillance et éloignez les jeunes enfants.



**BREVES – PLU.** Tous les documents relatifs au PLU et les commentaires sont consultables sur le site [placey.co](http://placey.co).

**Inscriptions scolaires 2015/2016:** du lundi 20 avril au vendredi 22 mai à la CCVM. Permanences les lundis 14-17h, les mercredis 9-12h et 14-17h et le vendredi 22 mai 9-12h (ou sur RDV: 03.84.31.94.84). Détails et

formulaire sur [placey.co](http://placey.co) dans "services".

**Déménagement de la Mairie.** A partir du vendredi 29 mai, vous pourrez retrouver M. le Maire et Françoise sur le site de l'ancienne école aux mêmes horaires que précédemment.

**Affouage.** Les demandes d'affouage sont attendues le 30 mai en mairie, le tirage au

sort aura lieu le jour même.

**Election CCVM.** M. Frédéric Reigney a été élu le 10 avril dernier au poste de vice président en charge du scolaire et du gymnase aux dernières élections de la CCVM, après la démission de M. Didier Marchal.

# DOSSIER: "Char"naval

*plus de photos sur [placey.co](http://placey.co)*

Un atelier créatif "Char"naval a vu le jour en fin d'année 2014 sous l'impulsion de Salomé Toitot. Les petits et grands se sont régulièrement retrouvés à l'école afin de construire le char et ses décorations.

Dès Janvier, le char a commencé à prendre forme avec les décorations réalisées par les enfants aidés des adultes. Sur le thème de Walt Disney, un fort a été érigé, peint et décoré jusqu'au jour J.





C'est donc le dimanche 8 mars que tous les enfants et les adultes se sont retrouvés à Marnay pour le défilé de carnaval. Sous un soleil magnifique, les enfants ont pu arroser les badauds de confettis depuis le "Char"naval et saluer la foule, présente en nombre. Le cortège a démarré du parking de Jardival, a ensuite traversé le centre du village pour se rendre au stade de Marnay où Mr Carnaval a été brûlé!



## ASSOCIATION "La Fontaine"

### Pâques

**L**e lundi 6 avril dernier, à 14h30, les enfants ont été "lâchés" à la motte féodale pour une chasse aux œufs de Pâques !!



**Naissance**

**Léana**, née le 10 avril  
de Prescilla Cuévas et Alexandre Chopard

**Mariage**

Alexia et Teddy Vicaire  
Célébré le 25 avril  
en l'église de Pouilly-les-vignes

- Fête des voisins: vendredi 29 mai
- Repas champêtre: dimanche 28 juin au terrain multi-activités
- Voyage de l'association La Fontaine: 12 septembre (info: Cyril Mulin & Cédric Coquard)

**Enquête**

**I**nitée par la commission communication il y a quelques mois, une enquête a été réalisée pour recueillir les souhaits de chaque foyer en termes de mode d'informations. Certains questionnaires n'ont pas été collectés (absence des personnes)



mais ils restent disponibles en mairie ou au téléchargement (<http://placey.co/conseil-municipal/commissions/communication/>). Si cela n'est pas déjà fait, n'hésitez pas à le compléter et le renvoyer en mairie ou sur [mairie.placey@wanadoo.fr](mailto:mairie.placey@wanadoo.fr). Deux voies de communication sont pressenties, l'une par téléphone (SMS ou message vocal) pour les informations prioritaires, et l'autre par messagerie électronique pour les informations plus générales.

**Relevés de vitesse**

**R**éalisés aux entrées du village par le service STA du conseil départemental, ces relevés montrent que la vitesse est plutôt modérée au niveau de l'entrée "Lavernay". En revanche, les mesures montrent qu'à l'entrée RD263 (Grande Rue), plus de 1 véhicule sur 3 roule à plus de 70 km/h (36%) dans les deux

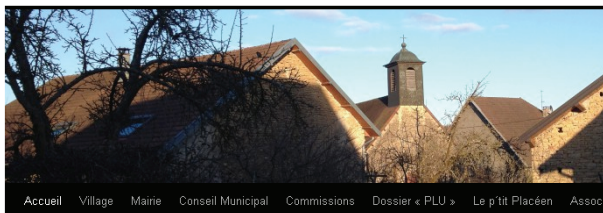


sens de parcours !! Plusieurs véhicules ont même été contrôlés à plus de 100 km/h. Sur la période d'une semaine, la fréquentation était de 7233 véhicules, pour une vitesse moyenne de 66 km/h (au lieu de 50 km/h), 93% des véhicules étaient donc en infraction. Cette situation est intolérable et la mairie va s'employer à installer des aménagements de sécurité et des contrôles de gendarmerie seront effectués.

*retrouvez ces info sur [placey.co](http://placey.co)*

**Suivez l'actualité du village en direct !**

**A**fin d'être informé au jour le jour de l'actualité du village, des manifestations à venir et des informations relayées de la communauté de communes, inscrivez-vous sur le site [placey.co](http://placey.co) pour recevoir directement les info sur votre email. Restez branchés !!

**Village de Placey****les Nouvelles**

- Lâcher d'enfants à la motte féodale
- !! INSCRIPTION ECOLE !!
- Ce samedi on se mouille!
- c'est « Chouette » à Placey

**Horaires & In**

03.81.58.14.28  
vendredi de 15h à 18h

**Vous suivez ce site**

Vous, et 2 autres personnes  
formidables, suivez ce blog. [Générer](#)

**Liens Utiles** Mairie: [mairie.placey@wanadoo.fr](mailto:mairie.placey@wanadoo.fr), 03.81.58.14.28, [www.placey.co](http://www.placey.co) ; **SOS Médecin**: 3966 ; **Urgences**: 112 ; **SAMU**: 15 ; **Pompiers**: 18 ; **Gendarmerie**: 03.81.2.1.16.60.

**Le p'tit placéen** Responsable de la publication : Frédéric REIGNEY. **Comité de Rédaction** : Cédric COQUARD, Denis FREZARD, Dominique GENDREAU, Sylvain PERRUCHE. **Tirage** à 100 exemplaires sur papier recyclé par la société Campus Copie.